



MASTER

MENTION

Droit des Affaires

PARCOURS-TYPE

Droit et Gestion des Entreprises Agricoles et Agroalimentaires



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Code RNCP : 38159

120 crédits - 4 semestres

Mention :
Gérard JAZOTTES,
Professeur des universités

Parcours-type :
Carole HERMON,
Professeure des universités

CANDIDATURES :
M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

 Formation initiale

 Formation continue

 Formation ouverte à distance

 Formation en alternance

PRESENTATION

Les semestres 1 et 2 offrent aux étudiants une formation diversifiée en droit des affaires, adaptée à leurs besoins professionnels ou scientifiques.

Les semestres 3 et 4 dispensent une double formation en droit et gestion, appliquée à un secteur économique : le secteur agricole et agroalimentaire. Une fois acquis les savoirs fondamentaux, le Master donne aux étudiants les techniques et analyses juridiques et financières, spécifiques à la filière qui présente la particularité d'avoir construit une organisation, un système et des structures propres. Cette formation est délivrée par des universitaires et des professionnels de la filière sous des formes d'apprentissage diverses (enseignement initial et formation continue, enseignements fondamentaux, enseignements appliqués, rencontres professionnelles, visites d'entreprises, stage).

COMPETENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

- Garantir la sécurité juridique des actes de l'entreprise
- Accompagner la gestion juridique de l'entreprise
- Maîtriser l'environnement institutionnel et financier de l'entreprise
- Maîtriser les modes de règlement des conflits

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit des affaires sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38159/>

MÉTIERIS VISÉS :

Le Master prépare à l'exercice de métiers et fonctions variés : conseil juridique et fiscal aux agriculteurs ; animation, direction de groupement de producteurs, de syndicats professionnels ; chargé de clientèle agricole dans les banques et assurances ; comptabilité, conseil et contrôle de gestion dans les coopératives, cabinets d'expertise comptable, ou en entreprise agroalimentaire ; expert agricole et foncier ; juriste d'entreprise ; avocat spécialisé, notaire, collaborateur de notaire.

Secteurs d'emploi divers : entreprises du secteur agroalimentaire, banques, assurances, chambres d'agriculture, cabinets comptables, expertise comptable, cabinets d'avocats, syndicats professionnels, mutualité sociale agricole, expertise agricole et foncière, coopératives agricoles...

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention. La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

LIENS UTILES

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :

→ <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>

→ <https://www.ut-capitole.fr/formations/>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Retrouvez les informations sur l'orientation
et l'insertion professionnelle sur :

→ <https://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>

La DOC en ligne du SUIO-IP :

→ <https://suiio-ut-capitole.centredoc.fr/>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

(Législation, convention de stage...)

→ <https://www.ut-capitole.fr/accueil/orientation-insertion/stages-entrepreneuriat-cesure>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION

PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

→ <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

ACCUEIL ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

→ <https://www.ut-capitole.fr/handicap/>

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 450h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 177h CM + 43h30 TD	SEMESTRE 2 – 189h CM + 40h30 TD
<p>COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES : UE Matières obligatoires S1 – 99h CM = 27h TD - Droit du financement des entreprises – 33h CM + 13h30 TD - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires – 33h CM + 13h30 TD - Garanties de paiement – 33h CM</p> <p>UE Matières optionnelles S1 – 48h CM + 3h TD 2 options au choix : - Droit du commerce international – 18h CM + 3h TD - Propriété intellectuelle – 30h CM - Groupement à statut spécial – 30h CM - Comptabilité financière – 30h CM - Principes de gouvernance – 30h CM - Droit bancaire et financier – 30h CM - Droit des restructurations des entreprises – 30h CM - Droit des assurances – 30h CM</p> <p>COMPÉTENCES DE SPECIALITE : UE Matière de spécialité S1 - Droit rural – 30h CM</p> <p>COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour l'année) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>	<p>COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES : UE Matières obligatoires S21 – 99h CM + 27h TD - Droit des entreprises en difficulté – 33h CM + 13h30 TD - Fiscalité des sociétés et des groupes – 33h CM + 13h30 TD - Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution) – 33h CM</p> <p>UE Matières optionnelles S2 – 90h CM 3 options au choix : - Droit pénal des affaires – 30h CM - Contrats spéciaux des affaires 2 (prestation des services, mise à disposition, représentation...) – 18h CM + 3h TD - Droit aérien et spatial – 18h CM + 3h TD - Droit international et européen des transports – 30h CM - Droit européen de la concurrence – 30h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM</p> <p>COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 324h d'enseignement.

Les enseignements se déroulent du mois de septembre à fin février. Les examens ont lieu au mois de mars. Des conférences sur l'actualité agricole et agroalimentaire sont organisées en collaboration avec les filières professionnelles concernées ainsi que des visites d'exploitations et d'entreprises du secteur.

SEMESTRE 3 – 165h CM + 159h TD	SEMESTRE 4
<p>COMPÉTENCES DE SPECIALITE : UE Accompagner la direction de l'entreprise agricole et agroalimentaire – 88h CM + 82h TD - Comptabilité – 10h CM + 10h TD - Analyse financière et contrôle de gestion – 15h CM + 15h TD - Bilan sur la transmission de l'entreprise – 6h CM - Droit de l'exploitation – 16h CM + 16h TD - Droit de l'environnement – 10h CM + 10h TD - Droit du travail et protection sociale – 15h CM + 15h TD - Droit fiscal – 16h CM + 16h TD</p> <p>UE Sécuriser juridiquement la commercialisation des produits de l'entreprise agricole et agroalimentaire – 37h CM + 37h TD - Droit du négoce agricole – 10h CM + 10h TD - Droit de la distribution – 12h CM + 12h TD - Droit de la consommation – 7h30 CM + 7h30 TD - Droit du marché intérieur – 7h30 CM + 7h30 TD</p> <p>UE Maîtriser l'environnement institutionnel et financier de l'entreprise agricole et agroalimentaire – 40h CM + 40h TD - Financement de l'exploitation agricole – 10h CM + 10h TD - Droit de la Politique Agricole Commune – 10h CM + 10h - Propriété industrielle – 10h CM + 10h TD - Droit foncier – 10h CM + 10h TD</p>	<p>COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE : Voie professionnelle / Voie recherche (selon la voie choisie) - 1 voie au choix :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Voie professionnelle : stage (3 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage. Le stage peut commencer à partir du 1^{er} avril et doit se prolonger sur une période d'au moins trois mois. Un stage long de 6 mois est fortement recommandé. <i>Exemples de stage :</i> - le développement des projets énergétiques sur les exploitations agricoles, CERFRANCE 22, 6 mois - rédaction des conditions générales d'achat/de vente de la coopérative, groupe Terres du Sud, 6 mois - Du financement des besoins courants des agriculteurs vers un accompagnement de la modernisation de l'agriculture, 6 mois, CIC - Les copreneurs du bail à ferme, cabinet d'avocats La clé des champs, 5 mois▪ Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche. <p>OU</p>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 38 53

Seconde année de master :

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd03@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 82

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35